



(Nom, prénom, adresse ; à compléter obligatoirement)

REGLEMENT INTERIEUR DE RANDO MOTO

**Aucune adhésion ne sera prise le matin de la rando,
Votre dossier complet doit être adressé avant la rando
La participation aux randonnées nécessite une inscription
au plus tard le vendredi précédent la rando.**

**Toute participation sans inscription préalable sera majorée de 5 € à l'engagement.
Tout désistement non signalé sera majoré de 5 € à la participation suivante
L'autorisation de passage n'est valable que pour le jour de la randonnée,
Une heure de départ et une heure d'arrivée définies.**

- Arriver à l'heure, casqué et botté muni du Permis de Conduire
- Chaque randonneur est responsable de sa machine,
- Casque, gants, bottes sont obligatoires,
- Protections individuelles supplémentaires très conseillées
- **Aucun passager n'est autorisé sur le véhicule du randonneur,**
- Ne pas confondre balade et compétition
- Respecter les consignes des organisateurs
- Suivre impérativement le tracé : interdiction formelle de couper à travers les parcelles,
- **Ne jamais faire demi-tour,**
- Garder les distances et rouler à une vitesse qui permet un arrêt en toute sécurité,
- Le code de la route est à respecter : la randonnée n'est pas prioritaire,
- En cas de panne, ne pas se déplacer en dehors du tracé, signaler l'endroit. Un peu de patience, on arrive ... !
- A l'approche des habitations, enclos avec des animaux..... : ralentir,
- N'oubliez pas de saluer les riverains,
- Pour participer à la randonnée, tous ces conseils doivent être acceptés,
- **Le non-respect des consignes et du tracé entraîne l'exclusion du randonneur**

Chaque participant s'engage à respecter les directives des organisateurs et le code de la route, il renonce à toutes poursuites à l'encontre des maires des communes, des propriétaires privés et des organisateurs pour tout accident ou dommage survenu pendant une randonnée.

Véhicule : MOTO / QUAD immatriculation :

@ :

tel :

Je déclare avoir pris connaissance des articles ci-dessus et posséder une assurance couvrant tous dommages. Je certifie cette déclaration exacte.

Fait à le 2023.
(signature obligatoire)



***Pour participer aux randonnées organisées par
RANDO MOTO QUAD MONTETON,
il suffit d'être inscrit à l'association et***

Avoir obligatoirement un véhicule :

- *Immatriculé et le permis correspondant*
- *Avec échappement aux normes*
- *En bon état d'entretien*

Pour le dossier 2023 :

Renvoyer cet imprimé vérifié et signé après l'avoir lu

Avant le 28 février 2023

*Accompagné obligatoirement des photocopies de :
(Les documents de l'année précédente sont détruits)*

- la carte grise

- l'attestation d'assurance pour l'année 2023

- du permis

- 20 € pour l'adhésion annuelle à l'ordre de RANDO MOTO

**A : Mme Suzanne MOLVEAUX – 910 Rte de St Etienne de Fougères - 47110
SAINTE LIVRADE SUR LOT**

*A réception du dossier complet nous vous adressons le calendrier des
randonnées*

Cordialement,

*Le Président
Eric TOMIET*

**RANDO MOTO QUAD MONTETON – @ : randomoto@laposte.net -
tel. Secrétaire : 06 87 17 47 71 - Président : 06 81 05 51 65**